

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

2023

FAIRE BATTRE
LE CŒUR
DE LA NATION





CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023

Président : Amiral (2s) Alain Coldefy

Vice-présidents : Christian Piotre - Jean-Charles Watiez - Marie-France Jourdan

Secrétaire général : Patrice Molle

Trésorier général : Alain Fradin

Patricia Allémonière - Gilbert Audurier - Madeleine Brigault - Clara Carriot -
Patricia Costa - Guy Dabadie - Pierre Godec - Michel Grange - Jean Honnorat -
Corinne Breuzé - Cécile Renson - Cyrille Schott

Délégué général : Jean-Marie Lucas

Photos : couverture et P.37 : © iStock/olrat - © Simon Desrochers - © SMLH — Sections

Conception : Alix Verley

SMLH - Hôtel national des Invalides - 129 rue de Grenelle - 75007 Paris

www.smlh.fr

LE PROJET
ASSOCIATIF DE LA
SMLH

6

CARTOGRAPHIE DE
LA SMLH

8

VIE DES COMITÉS
ET SECTIONS

12

ACTIVITÉS DU
PRESIDENT ET DU
CONSEIL

30

ACTIVITÉ DE LA
COMMISSION ENTRAIDE ET
SOLIDARITE (CES)

32

COMMUNICATION -
RAYONNEMENT

33

ACTIVITÉS DU SIÈGE

39

CONCLUSIONS

41

INFORMATIONS BUDGÉTAIRES
(CER ET CROD)

42



La Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), fondée en 1921, est placée sous le haut patronage du président de la République, grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, et du grand chancelier.

Elle est reconnue d'utilité publique depuis ses origines.

Elle appuie son action sur un maillage territorial national puissant et est également présente à l'étranger dans 64 pays.

La réception dans l'ordre national de la Légion d'honneur n'est pas une fin en soi mais un engagement au service de la Nation, dans la droite ligne de l'esprit du créateur de l'ordre en 1802.

Les décorés trouvent alors au sein de la SMLH le terrain de l'engagement auquel ils aspirent en principe tous.



Le présent rapport moral et d'activité de la Société des membres de la Légion d'honneur rend compte de l'activité, en 2023, des 127 sections et de leurs 559 comités répartis sur tout le territoire national, des 64 sections de l'étranger, du conseil d'administration et de ses différentes commissions, du président et du siège.

L'année 2023 confirme la dynamique positive et stimulante observée dès 2021 et marquée par une belle croissance de l'activité bénévole sur les **terrains des solidarités** et de la transmission des valeurs de notre pays.



Les Françaises et les Français de toutes les générations font l'amer constat d'une dégradation du lien social et de l'affaiblissement des solidarités. Édifiant, notre dernier baromètre sur la solidarité intergénérationnelle indique que 60 % d'entre eux craignent l'émergence d'un conflit entre les générations.

Isolement, repli sur soi, montée croissante des incivilités et de la violence, ces maux de notre société en perte de repères altèrent le socle des valeurs qui fondent notre République. Pourtant, près de trois Français sur quatre déclarent aimer passer plus de temps avec des personnes d'autres générations. Ils ont la conviction que les solidarités entre les âges peuvent constituer une planche de salut dans une société rongée par un individualisme croissant. Paradoxe français ou signe que le lien n'est encore pas rompu ? Ne sommes-nous pas arrivés à un moment de bascule ?

Même le plus noir nuage a toujours sa frange d'or. Il nous est permis d'espérer. Les Français sont inquiets, mais restent en demande de cohésion sociale. Les jeunes ont en commun avec leurs aînés cette conviction que la transmission et le partage sont essentiels pour notre pays. Un

appel au « collectif » et à l'union des générations résonne aujourd'hui comme un impératif.

C'est dans ce contexte que le président de la République a annoncé sa volonté du « réarmement civique » de notre jeunesse, précurseur indispensable de tout redressement économique.

L'Histoire bégaie. À l'heure présente où, selon les mots de Victor Hugo, « la société s'abîme au vent qui se déchaîne sur les hommes », il y a urgence ! D'autant que les vents mauvais de l'inflation, des crises et des guerres se déchaînent, soufflent de plus en plus fort avec une brutalité particulière sur les plus fragiles, et nous font prendre conscience dans quel tourbillon notre société fragmentée est plongée. Nous le ressentons, nous sommes bien à un momentum, à la croisée des chemins. L'enjeu est de taille et la cause, nationale. Nos concitoyens y sont prêts.

La France peut se réinventer. Elle doit se reconstruire en s'appuyant sur sa particularité : la solidarité intergénérationnelle qui a façonné notre modèle social auquel les Français sont tant attachés. Ce vaste chantier nous oblige. Fidèle à ses racines et à son histoire centenaire,

la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) doit y prendre sa part parmi les nombreux maillons solidaires de la chaîne intemporelle qui relie et réunit les femmes et les hommes de bonne volonté de notre pays.

Se rendre dans les écoles, les collèges et les lycées pour parler d'engagement et des valeurs de notre pays, soutenir et guider des jeunes vers l'apprentissage et l'emploi, valoriser l'excellence et le génie français ou encore visiter et maintenir le lien avec nos aînés figurent parmi les centaines de nos actions conduites quotidiennement par nos 40.000 membres dans toutes nos régions de métropole et d'Outre-mer, mais aussi chez nos camarades de l'étranger. Nos compatriotes les plébiscitent et nous incitent à les démultiplier.

Elles nous renforcent dans notre conviction d'une société plus ouverte, plus généreuse et surtout plus collective. Œuvrons alors dès aujourd'hui à nous rassembler et à unir nos forces et nos énergies pour pérenniser notre magnifique engagement, unique en son genre, au service de notre pays, tendant la main aux plus vulnérables et éclairant le chemin de celles et ceux qui cherchent un avenir meilleur. ■

01

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA SMLH

La SMLH s'est dotée en 2018 d'un projet associatif (SMLH 2030) décliné de ses statuts et **qui s'inscrit dans la droite ligne de l'esprit des pères fondateurs en confirmant la force des missions originelles de la Société créée en 1921 :**

- l'entraide au profit des décorés les plus démunis ;
- le rayonnement de la France et de ses valeurs.

Les derniers statuts (2012) traduisaient aussi la volonté de la SMLH de s'adapter aux défis sociétaux et d'élargir le champ de son action solidaire **à tous nos concitoyens.**

Le projet SMLH 2030 s'inscrit de fait dans une dynamique destinée à placer plus encore « **la Légion d'honneur au cœur de la nation** ».

Sous cette bannière, la SMLH a aussi pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, en particulier sous **l'angle intergénérationnel** et dans une **approche civique, solidaire et humaniste**, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son

évolution future et, en particulier, le **risque d'affaiblissement du lien social.**

Cette ambition la porte tout naturellement à s'investir, parmi d'autres acteurs, au profit de **la jeunesse de notre pays** et à s'investir dans l'accompagnement et l'éducation des futurs citoyens.

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites avec un dynamisme impressionnant par ses sections en 2023, **la SMLH a notamment érigé en causes nationales quatre activités prioritaires** dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les

compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à donner corps à l'ambition de placer La Légion d'honneur au cœur de la Nation.

Ces 4 causes nationales ne sont pas exclusives et d'autres se dessinent déjà en 2023 (jeunesse des quartiers, cause environnementale, lutte contre l'illectronisme des anciens isolés, etc.) comme de réels référentiels pouvant à terme stimuler l'action des sections départementales et de leurs comités.

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SMLH

Article 2 : la Société a pour but de :

- concourir au **prestige de l'Ordre** national de la Légion d'honneur et contribuer au **rayonnement des valeurs et de la culture de la France** sur le territoire national comme à l'étranger,
- promouvoir, dans la société française, les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au **développement de l'esprit civique et patriotique**, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse,
- participer à des activités ou actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.

LES 4 GRANDES CAUSES NATIONALES DU PROJET ASSOCIATIF



Interventions dans les établissements scolaires

Sur le thème de l'éducation citoyenne/promotion des valeurs de la France et sur celui de la transmission de la mémoire.



Accompagnement de jeunes méritants, jeunes qui affichent la volonté de « faire un pas en avant »

Soutien divers (mentorat, tutorat, bourses, prix divers, etc.). Des partenariats (notamment Agence du service civique, SNU, Cadets de la défense/gendarmerie, établissements de formation, fondations - apprentis d'Auteuil, Un Avenir Ensemble - , Compagnons du devoir, Compagnons du tour de France, l'EPIDE, L'école de la 2^{ème} chance).



Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

En partenariat notamment avec les collectivités locales, fédérations professionnelles, chambres consulaires, entreprises.



Accompagnement des candidats à la naturalisation

Pour la préparation à l'examen des étrangers inscrits en préfecture et la remise des diplômes.

02

CARTOGRAPHIE DE LA SMLH

> LES EFFECTIFS DE LA SMLH

Au 31 décembre 2023, la SMLH compte **38 991** adhérents dont 4 114 membres **associés** (conjoints de légionnaires décédés) et **1 944 légionnaires décorés à titre étranger**.

La moyenne d'âge des légionnaires membres de la

SMLH est de 76 ans et celle des membres associés de 86 ans.

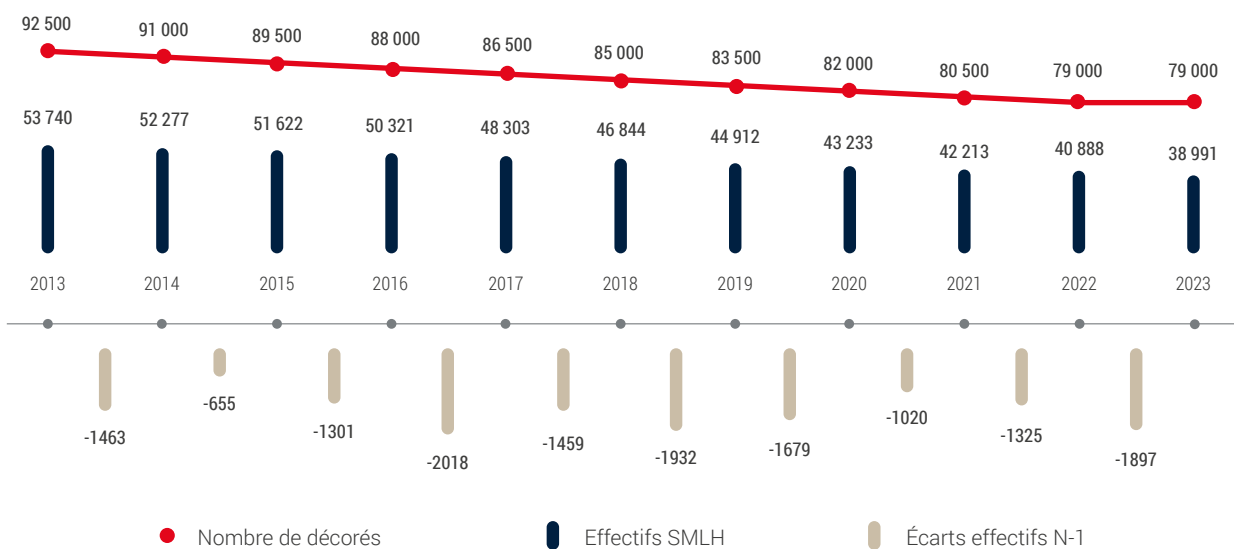
32 % des sociétaires sont des femmes.

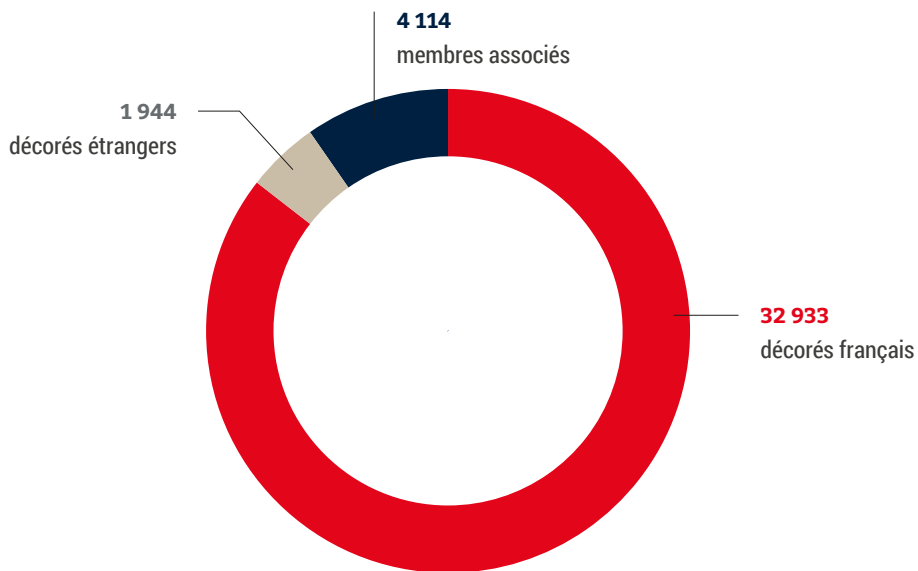
Le nombre estimé de décorés vivants est de 79 000. La moitié d'entre eux sont membres de la SMLH.

La baisse des effectifs en 2023

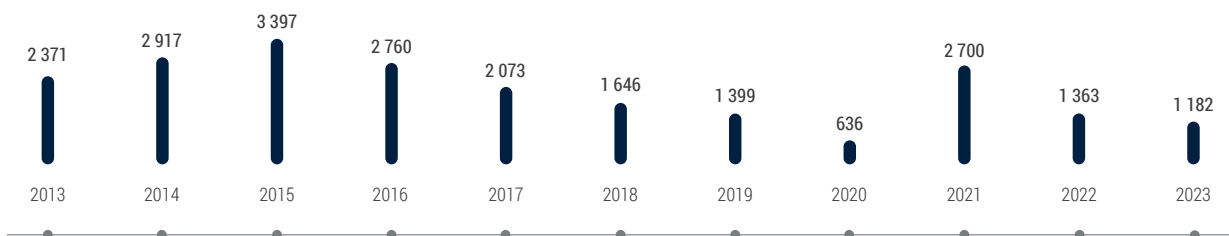
est de 4,5 % et reste globalement constante. Elle est notamment impactée par la réduction significative du nombre annuel de nominations et promotions dans l'ordre, réduction compensée par une action structurée des sections et du siège pour recruter les décorés.

Évolution des effectifs globaux de la SMLH / Écarts des effectifs par rapport à l'année N-1 /
Nombre total de décorés vivants

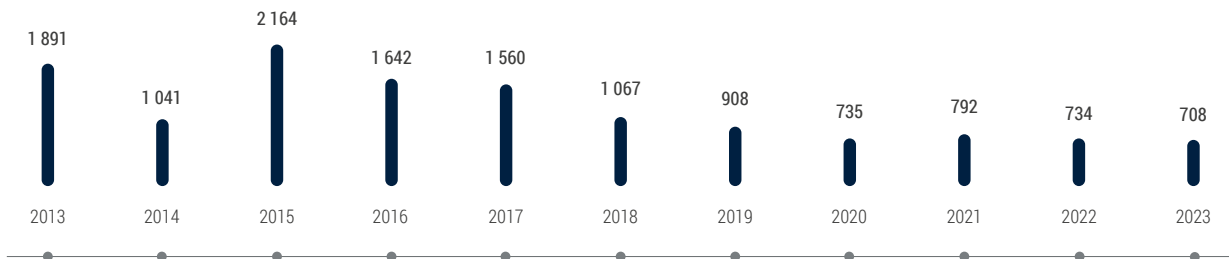




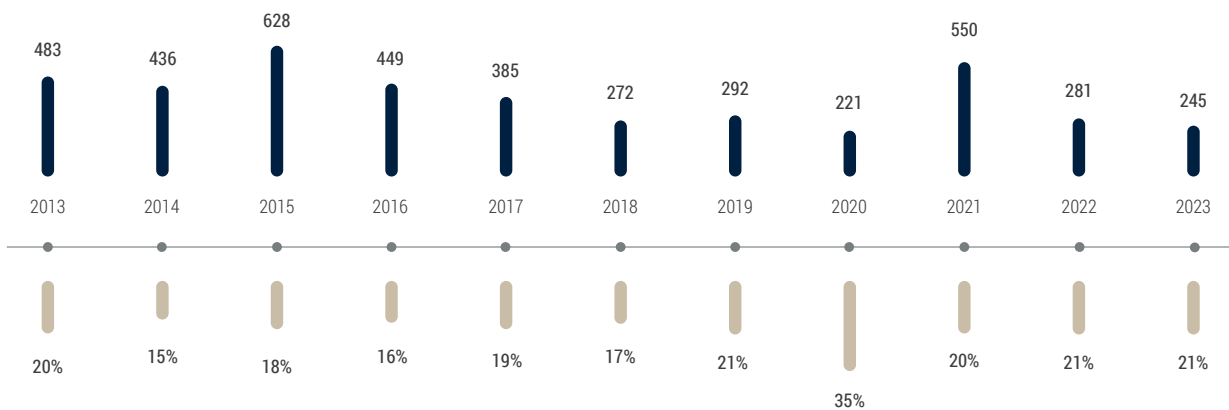
Nominations au grade de chevalier



Nombre total d'adhésions dans l'année



Nouveaux décorés chevaliers adhérant dans les 12 mois de leur nomination



Pourcentage de nouveaux décorés chevaliers adhérant dans les 12 mois de leur nomination

Le pourcentage de chevaliers décorés ayant adhéré dans l'année de leur nomination reste globalement stable depuis 4 ans et de l'ordre de 21 %. L'année 2020 reste à part (année de pandémie – 2 petites promotions) tout comme 2021 marquée par les promotions « covid » à fort effectifs.

Un plan d'actions plus structuré a été mis en œuvre en 2022 au

niveau du siège afin d'optimiser les processus de recrutement des décorés et promus, notamment en Ile-de-France, où le volume des nommés est important. Son impact est sensible et semble avoir permis d'atténuer celui de la réduction significative des admissions dans l'ordre. Ce plan d'actions a été reconduit en 2023 mais n'a permis que d'amortir la baisse des contingents.

La baisse globale des effectifs du seul fait de la diminution de moitié des contingents de nommés et promus depuis 2017 est sensible. La mise en œuvre de « plan adhésions » désormais plus ambitieux est une condition indispensable au renversement des tendances observées depuis des années.

> LES AMIS DE LA SMLH

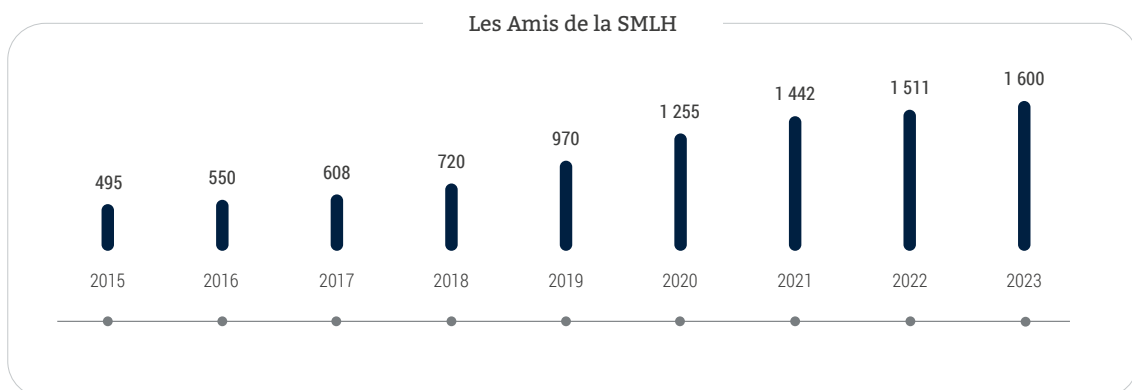
En 2023, 89 bénévoles « non décorés » ont reçu la qualité d'« ami de la SMLH », ce qui porte leur nombre total à **1 600 au 31 décembre.**

Les bureaux des sections et comités sont incités à développer cette forme de coopération avec

des personnes, qui, bien que non membres de l'ordre, n'en restent pas moins précieuses au fonctionnement de la SMLH et motivées par l'envie de nous accompagner dans notre action solidaire quotidienne.

La qualité d'ami de la SMLH est une reconnaissance et non un

statut. Bien que non sociétaires, les amis de la SMLH contribuent activement à la vie de l'association et à l'accomplissement de sa mission de solidarité intergénérationnelle. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans celle, plus large, d'ouverture de la SMLH à la société.



> QUELQUES INDICATEURS...

68 % des sociétaires ont fourni leur adresse de messagerie électronique au 31 décembre 2023. Ce pourcentage a doublé en 6 ans (34 % au 31 décembre 2017).

Près de 9 900 sociétaires ont activé leur page personnelle via le site Internet de la SMLH depuis son lancement en 2020. Cette tendance est croissante

(+1 400 en 2023) et signe de l'appropriation croissante par les sociétaires des nouveaux outils digitaux de communication et de gestion des données.

Il y a eu 34 316 connexions aux espaces privés (contre 31 974 en 2022), soit une augmentation de plus de 7 % de la fréquentation en un an.

Chaque sociétaire dispose de son espace personnel accessible via le site Internet. Il y trouve toutes les informations utiles sur la vie de l'association (rapports divers, convocations, documents et comptes-rendus relatifs aux assemblées générales, etc.) mais aussi un nombre significatif d'informations personnelles qu'il peut enrichir ou modifier, les historiques de ses cotisations et dons ainsi que ses reçus fiscaux. Il peut aussi via l'espace personnel régler en ligne (par carte bancaire) ses cotisations, ses abonnements au magazine *La Cohorte* ou faire des dons en toute sécurité.

L'exploitation des pages personnelles par les sociétaires (mais aussi amis et autres partenaires) est un outil qui doit être développé chez le plus grand nombre car efficace, moderne et facteur d'économies significatives.



> ORGANISATION TERRITORIALE DE LA SMLH

La SMLH compte, au 31 décembre 2023, **127 sections françaises** et 559 comités.

Elle est présente dans **64 pays étrangers**.

Quelques fusions, dissolutions et nouvelles dénominations de comités nationaux ont été approuvées par le conseil d'administration.

03

VIE DES COMITÉS ET SECTIONS

L'activité des comités et sections, fortement impactée par la crise sanitaire de 2020, a confirmé en 2023 sa vigueur déjà constatée en 2021 et 2022, malgré les restrictions imposées par les événements, mouvements

sociaux et facteurs géopolitiques et économiques divers (impact de la guerre en Ukraine, inflation notamment). La contribution croissante des sections aux grands événements nationaux comme le prix national de

l'apprentissage ou les Olympiades de la jeunesse démontrent la volonté forte des bénévoles de la SMLH à s'adapter aux évolutions de notre société malgré les contraintes conjoncturelles.

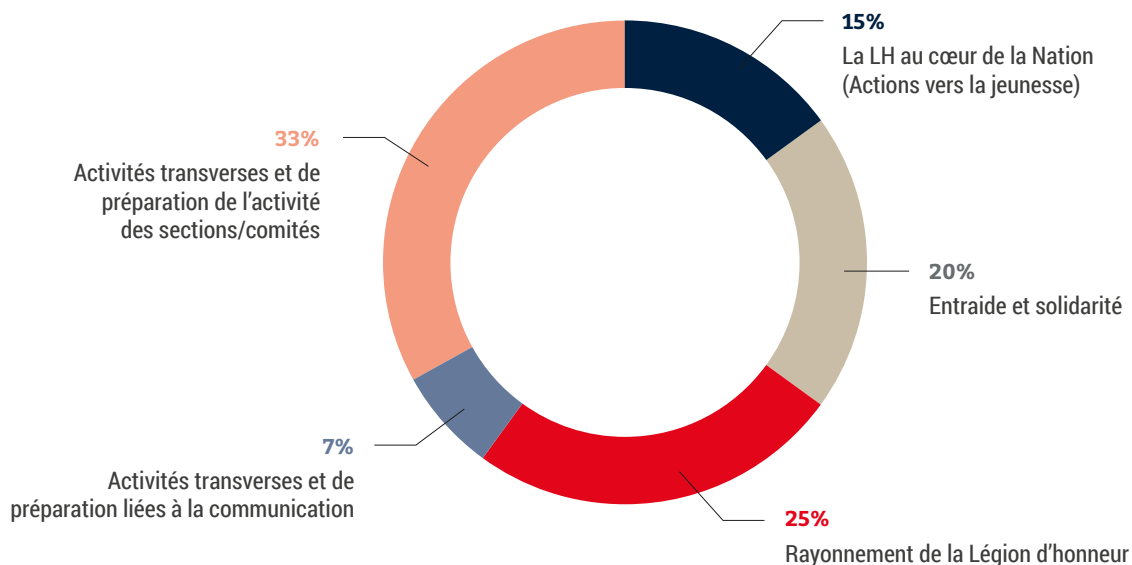
> PANORAMA DE L'ACTIVITÉ DES SECTIONS ET COMITÉS

L'élaboration des comptes rendus d'activité des sections reste un exercice délicat conduit avec toujours autant de rigueur et de

sérieux par les bureaux de section et de comité. Leur format a été simplifié en 2023 et **115 présidents de section ont retourné leur compte-rendu au siège en 2023 soit 5 de moins qu'en 2022),**

signe du fort engagement de ces derniers. **Selon les informations transmises,** l'activité des sociétaires se répartit comme suit :

	Heures	%
Entraide/solidarité (hors activités de cohésion)	50 276	20 %
La LH au cœur de la Nation (Actions vers la jeunesse/Cohésion nationale)	37 817	15 %
Activités transverses/préparation des activités sections	83 785	33 %
Activités administratives liées à la communication	18 533	7 %
Rayonnement de la Légion d'honneur	64 457	25 %
TOTAL	254 868	

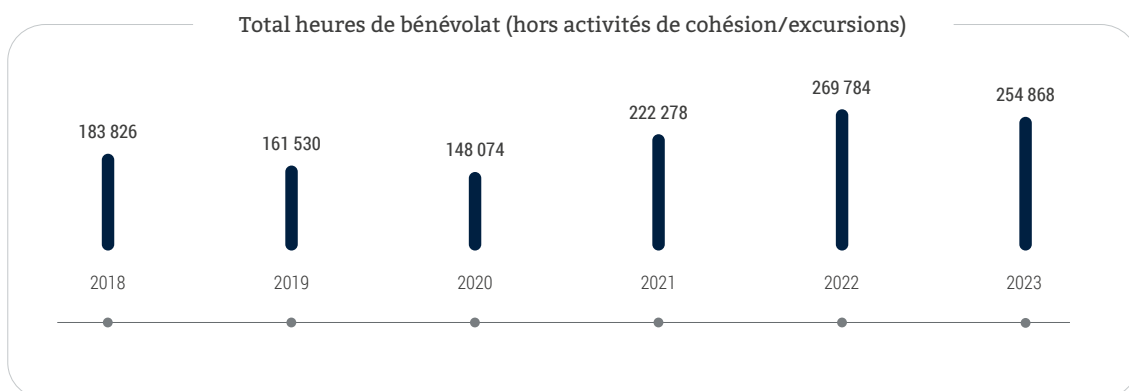


Le volume horaire global de l'activité des sociétaires reste stable et sur une dynamique toujours positive, signe là encore d'une forte volonté collective de renouer avec l'action solidaire de terrain et d'une adhésion forte au projet associatif de la SMLH.

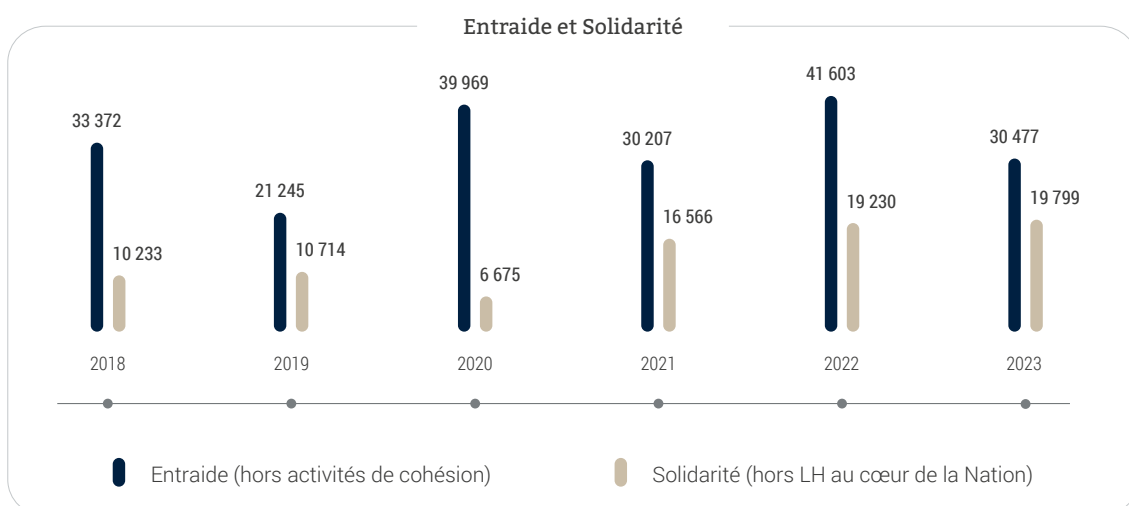
En 2023, 254 868 heures de bénévolat ont été recensées.

D'une manière générale, l'activité horaire des sociétaires s'inscrit dans la même tendance vertueuse et croissante observée depuis 2018 (augmentation de près de 50 % en 5 ans), date de

l'approbation du nouveau projet associatif SMLH 2030. Ce signal fort encourageant est d'autant plus significatif que le nombre des sociétaires décroît de manière constante depuis de nombreuses années (-16 % en 6 ans).



L'activité horaire de solidarité et d'entraide est restée forte en 2023 et s'inscrit dans la dynamique croissante observée depuis la sortie de la crise Covid.



Si l'activité bénévole de nos sociétaires affiche des signes très positifs en termes de volume horaire, mais aussi de richesse et de diversité des actions à la fois locales, régionales et nationales, elle ne doit pas masquer les difficultés et défis récurrents que ces derniers doivent relever au quotidien.

La difficulté à « recruter » des bénévoles motivés, liée à l'âge avancé du plus grand nombre, reste sans aucun doute le plus gros des défis des équipes de terrain. Au-delà de la mise en œuvre d'une politique de recrutement des nouveaux décorés récemment lancée et qui portera lentement mais sûrement ses fruits sans pour autant compenser la diminution des nominations et promotions, les sections et comités gagneront à continuer de s'entourer d'autres profils citoyens et motivés, non nécessairement décorés (membres associés, amis de la SMLH, jeunes citoyens, etc.). Cette politique fait l'objet du projet de réforme de nos statuts et devrait porter ses fruits à moyen terme.

> ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION

L'assemblée générale ordinaire (AGO) 2023 s'est tenue à Boulogne-Billancourt le mercredi 23 juin dans le magnifique auditorium de La Seine Musicale.

Elle aura notamment été marquée par l'intervention du nouveau grand chancelier de l'ordre,

le général d'armée François Lecointre, qui aura marqué les esprits et stimulé l'auditoire. Il y affirmait notamment le rôle moteur de la SMLH dans une société éprouvée par le délitement du lien social mais aussi le soutien qu'il en espérait à court terme pour redynamiser l'identification des profils à promouvoir dans

l'ordre de la Légion d'honneur.

La veille, 110 présidents de section, dont 19 de l'étranger, se sont retrouvés sur le même site pour une journée de travail particulièrement collaboratif qui a permis à plus de 25 d'entre eux de s'exprimer sur des problématiques précises.



L'assemblée générale extraordinaire, destinée à se prononcer sur le projet de réforme des statuts, a été convoquée à deux reprises en 2023.

La première session (mars) a dû être annulée en raison des mouvements sociaux (grèves de transports) et la seconde, en octobre, n'a pu rassembler le quorum requis, (300 voix manquantes sur près de 9 500 présentes ou représentées).

Le projet de réforme des statuts sera à nouveau présenté à l'occasion d'une prochaine assemblée générale extraordinaire, cette fois-ci programmée le jour de l'AGO 2024.



JOURNÉE DES PRÉSIDENTS DE SECTION



> QUELQUES EXEMPLES EMBLÉMATIQUES DE L'ACTION DE NOS SECTIONS ET COMITÉS

■ RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE (LA LÉGION D'HONNEUR AU CŒUR DE LA NATION)



Interventions auprès des établissements scolaires et de formation

Près de **23 000 jeunes** ont été engagés dans une activité initiée par la section SMLH de leur département. Ces activités, emblématiques de l'action de la SMLH, sont destinées à transmettre auprès des plus jeunes de nos concitoyens les valeurs de la France ainsi que la mémoire de leurs anciens. Elles contribuent, avec un succès systématique, à l'encouragement des nouvelles générations à croire en leur avenir et celui de leur pays.

La section SMLH de la Corrèze, sous l'impulsion de son nouveau président, Pascal de Miceli, vient de boucler sa première « opération Colibri » (raccourci de « **colis brivistes** »), destinée aux militaires en opérations extérieures.

Soutien des jeunes méritants

La SMLH s'engage naturellement, à l'échelle individuelle ou collective, dans le soutien et la motivation des **jeunes citoyens qui affichent une volonté certaine d'avancer dans la vie**. Le « jeune méritant » (terme générique) n'est pas nécessairement celui qui réussit sa scolarité mais bien celui qui veut jouer un rôle dans la vie de la cité, par son comportement, ses efforts, ses combats ou son altruisme.

Cet accompagnement prend des formes très variées, **du soutien individuel** apporté naturellement par le sociétaire envers un jeune citoyen (tutorat, mentorat, bourses, soutien à des sportifs paralympiques, prix divers dans les établissements scolaires et de formation, porte-drapeaux, etc.) **aux initiatives collectives**

ou plus structurées dans le cadre de conventions nationales ou locales avec les organismes ou institutions (Cadets de la Défense, de la Gendarmerie nationale, jeunes sapeurs-pompiers, Service national universel, École de la deuxième chance, EPIDE, Apprentis d'Auteuil, Fondation Un Avenir Ensemble, etc.).

Près de 13 900 jeunes ont ainsi été recensés dans le cadre de nos actions, pour avoir concouru au sein de leurs établissements au prix des jeunes méritants du comité ou de la section locale, fait l'objet de soutiens divers (bourses, mentorat, tutorat, accompagnement de tout type), ou été impliqués dans des activités collectives ou des initiatives conjointes avec le Service Civique et le Service national universel.

Le siège national de la SMLH emploie en permanence 2 jeunes du service civique au sein de son équipe, constituée aux deux tiers de jeunes étudiants.



Gers – Faire briller la France aux jeux paralympiques



Le président de la section du Doubs, Claude Jeannerot, entouré de trois lauréats (de haut en bas) : Heidi-Marie Moyne, Rachel Martin et Colin Lacroix.

“ Ouvrir les chemins de l’honneur, montrer la voie...”

La remise du prix 2022 « Vivre les valeurs de la République » au lycée des arts du bois Pierre Vernotte, à Moirans-en-Montagne : autour des trois jeunes et de leur œuvre, les représentants de la commune de Moirans et du conseil départemental, des professeurs et proviseurs et les membres du bureau de la section SMLH du Jura (dont Christian Decharrière, au micro, président de la section).

La cérémonie s’est déroulée pendant la journée « portes ouvertes » du lycée des arts du bois, en février 2023, dans l’un des ateliers de l’établissement, fréquenté ce jour-là par de nombreux parents, adultes et jeunes.





FOCUS

LES CAMPUS CITOYENS DE LA SMLH...

PLANTER DES GRAINES...

Les Campus citoyens de la SMLH proposent aux collégiens des quartiers dits « sensibles » de mieux appréhender la République et ses valeurs. Une initiative soutenue par les préfets délégués pour l'égalité des chances, qui alternent moments de détente et de transmission.

Faire grandir de futurs citoyens, en leur transmettant les valeurs de la République, même dans les quartiers les plus difficiles, c'est la mission assignée à ces Campus que la SMLH a entrepris de lancer en 2023 et qui associent rencontres avec des témoins

d'une citoyenneté engagée, dans toute leur diversité, et moments de détente portant aussi leurs valeurs éducatives, celles de la pratique sportive.

Au printemps 2023, à titre expérimental, l'équipe du siège national avait programmé une première session, soit trois journées destinées à des collégiens de Nanterre, qui inauguraient ce nouveau dispositif d'accompagnement des plus jeunes vers la citoyenneté, en les confrontant à d'autres expériences et environnements.





SECTION RHÔNE/MÉTROPOLE DE LYON

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2023
SUR LE THÈME DE LA FRATERNITÉ



Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

80 sections, en métropole et dans nos collectivités ultramarines, sont investies sur ce projet, certaines depuis près de 20 ans. En 2023, **près de 4 000 jeunes** citoyens ont été impliqués, stimulés ou primés par la section SMLH de leur département.

La quatrième session du prix national des apprentis a été organisée dans le site majestueux de La Seine musicale en octobre. 400 personnes y ont participé (70 lauréats, familles, enseignants et sociétaires), signe du dynamisme et d'une motivation exceptionnelle de nos bénévoles, partenaires et mécènes sur ce terrain de la valorisation de ces modèles de formation qui sont au cœur de l'excellence française.

Ce savoir-faire de la SMLH est désormais reconnu à l'échelle nationale et nombre de partenaires, mécènes et établissements de formation professionnelle sollicitent désormais la SMLH pour lancer au niveau local un prix de l'apprentissage et de la formation professionnelle.



Loir-et-Cher – Les lauréats du prix 2023 de la section SMLH

Soutien des jeunes méritants

Treize sections nationales sont toujours actives sur le chantier structurant de l'accompagnement des candidats à la naturalisation au niveau de leur département. Leur contribution, depuis plusieurs années, consiste à délivrer des formations destinées à préparer les candidats à l'examen (histoire de France, institutions, droits

fondamentaux, droit des femmes, etc.).

Une timide reprise aura marqué les années 2021 à 2023, aucune action n'ayant été entreprise en 2020 pour cause de crise sanitaire. Une dizaine de nouvelles sections ont cependant affiché la volonté de s'insérer dans ce dispositif.

Mardi 10 octobre, en préfecture de Fort-de-France, 42 récipiendaires recevaient leur décret ou leur déclaration portant acquisition de la naturalisation française.



■ ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

L'entraide est une des deux missions originelles de la SMLH et consiste à soutenir ses membres les plus démunis. Depuis la réforme de ses statuts en 2012, la SMLH élargit le spectre de son action au-delà du seul périmètre de ses membres à travers des actions et soutiens diversifiés à des activités dites « de solidarité » à destination des personnes physiques et morales non-membres de la SMLH.

L'entraide et la solidarité s'adaptent aux évolutions des besoins des sociétaires et de nos concitoyens. L'action de la SMLH doit alors se montrer évolutive

et organisée. Quotidiennes, permanentes et essentiellement gérées localement, ses interventions ne se conçoivent pas sans une démarche personnelle du sociétaire qui doit pouvoir s'appuyer sur le soutien des structures de l'association (comités, sections et siège).

L'entraide et la solidarité peuvent aussi justifier l'affectation de ressources financières. L'utilisation de ces ressources est structurée et justifiée tant au niveau local qu'au niveau national. Ces ressources sont principalement destinées à des personnes physiques et

en réponse à des situations d'urgence.

Le conseil d'administration peut cependant décider l'octroi de soutiens solidaires ponctuels à des missions ou personnes morales. C'est notamment le cas des campagnes nationales du don du sang organisées au profit des soldats, d'un soutien aux populations du Liban et du soutien au foyer des pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides.

Quelques exemples emblématiques de l'action de solidarité :

Le soutien et l'aide aux jeunes agriculteurs méritants

Initié en 2021, ce soutien s'est depuis développé dans la droite ligne du projet associatif (soutien et aide à l'installation, à la réinstallation à la suite de catastrophes naturelles, à la mise en œuvre d'activités innovantes). Les critères de recevabilité des dossiers sont le jeune âge (< 35

ans), le caractère particulièrement méritant du projet présenté à l'appui de la demande d'aide et la faiblesse des ressources du jeune agriculteur. Le soutien aux jeunes agriculteurs est appelé à s'inscrire à terme dans un projet plus large à l'échelle nationale et au potentiel de « cause nationale SMLH ».

Manon Mounaix, prix rural et citoyen 2023 de la section Béarn-Soule, s'est engagée dans un projet innovant de culture de bambous. Pionnière dans l'espace local élargi aux départements environnants, son projet ne manque pas d'atouts. En effet, la consommation de bambous est en pleine croissance, développant des débouchés dans l'alimentation, mais aussi dans différentes industries : textiles, matériaux de construction et autres bioplastiques. Mais la totalité est actuellement importée de Chine et quand on connaît le déficit commercial de la France, on se prend à rêver d'une production de bambous sur le territoire national.

Cette jeune femme symbolise l'engagement personnel et résilient des jeunes agriculteurs en continuité humaine avec leur environnement et en adaptation techno-scientifique pour une résilience agroéconomique.



Le soutien des anciens

Fidèle à ses objectifs de **maintien des personnes âgées à leur domicile** et de **transmission inter générationnelle réciproque**, la SMLH s'est engagée dans une réflexion visant à favoriser l'intégration sociale de nos aînés et à proposer une forme de mentorat en faveur de jeunes qui espèrent un avenir meilleur en les guidant pour leurs études, stages, apprentissages, etc. ou le début de leur vie professionnelle.

Deux expérimentations de partenariat avec des centres

d'accueil de jour pour malades atteints de la **maladie d'Alzheimer** ou maladies dégénératives apparentées ont pu se mettre en place dès 2022. Elles prennent la forme d'une participation aux frais engagés pour des actions de bienfaisance. Ces activités doivent être destinées à redonner du lien social au couple par le biais de séjours, de visites, de spectacles ou d'activités de groupe et participer au répit de l'aidant. Le pilote de l'action est la section du Var. Le résultat est très positif et particulièrement encourageant.

Un important travail concernant le « **plan d'action EHPAD** » a été développé depuis 2021. Après une étape de sécurisation financière en clôturant les conventions anciennes et non mises en œuvre en 2021, une étape de renégociation des conventions conservées a été lancée en 2022 incluant notamment un contrôle qualité (sécurité des résidents, bien-être, organisation favorisant les contacts avec les familles...) de la prise en charge des légionnaires dans les EHPAD ayant passé convention avec la SMLH.



Dimanche 9 juillet, dans le cadre de sa mission de soutien à ses anciens, une délégation de la section a rendu visite à sa doyenne, Violette Blanche-Barbat, âgée de 103 ans, à l'Ehpad de Bois-Jolan, où elle réside désormais. La délégation était conduite par Gina Théodore-Opheltès et accompagnée de Josy-Année Martens, fille de la doyenne. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 2010, Violette a un très long engagement en faveur des autres, d'abord comme enseignante d'anglais, puis de principale de collège, avant de créer l'association Amalgame, qui vient en aide aux enfants défavorisés.

Si toutes les actions de terrain à l'échelle régionale et nationale contribuent au rayonnement de la SMLH et de l'ordre, les activités spécifiques de rayonnement des sections et comités ont encore affiché une nette croissance par rapport à 2022. Une augmentation de près de 25 % du volume d'heures de

bénévolat a ainsi été constatée en 2023 sur ce segment.

Séminaires, conférences, expositions et cérémonies se multiplient sur le terrain et assurent ainsi la pérennité et le renforcement des relations entre la SMLH et tous les acteurs de la cité.



■ FOCUS SUR NOS SECTIONS ULTRA-MARINES

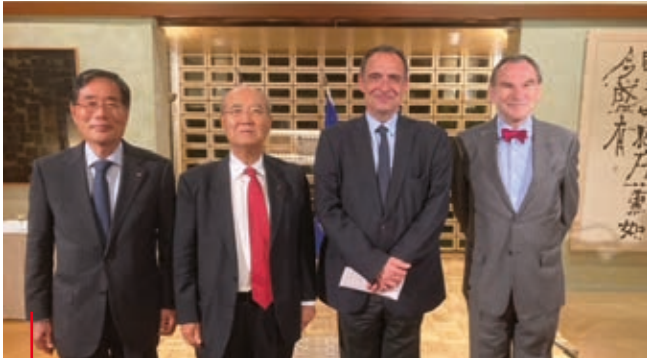
Nos sections ultra-marines sont toujours très actives dans le cadre du projet associatif et bien présentes sur les événements nationaux malgré les défis inhérents à l'éloignement de la métropole.

On notera, parmi d'autres, quelques faits marquants les concernant pour l'année 2023 :

- la présence du grand chancelier de la Légion d'honneur à l'assemblée générale des trois ordres de la section de Guadeloupe ;
- le dernier voyage officiel du grand chancelier en Martinique pour rencontrer les représentants des trois ordres et les différentes délégations militaires. Comme chaque année depuis 2005, la section a décerné, en présence du préfet, le prix de la Légion d'honneur pour l'année 2023 à une étudiante méritante, reçue au baccalauréat et qui présente un projet d'études supérieures de qualité ;
- la mise en place en 2023 par la section de La Réunion de la seconde édition du prix de la Légion d'honneur de l'enseignement supérieur, un prix labellisé Honneur en action, qui a retenu 4 étudiants méritants ;
- le déplacement à La Réunion de l'ambassadeur Pozzo di Borgo pour le 80^e anniversaire de la libération de l'île par les Forces Françaises Libres.

■ FOCUS SUR NOS SECTIONS DE L'ÉTRANGER

La SMLH est présente dans 64 pays étrangers. L'année 2023 a vu la création d'une section de la SMLH au **Japon** et celle au **Niger** de l'Association nigérienne des décorés de l'ordre de la Légion d'honneur.



L'ambassadeur de France Philippe Setton, entouré des ambassadeurs Matsuura, Suzuki et de Yves Alemany

Lors de l'assemblée générale ordinaire, 19 représentants des sections de l'étranger et leurs accompagnateurs ont fait le déplacement jusqu'à Boulogne-Billancourt. Ces journées de rencontres ont été suivies d'une réunion dédiée aux sections de l'étranger organisée par mesdames Pozzo di Borgo et Corinne Breuzé qui lui succède en tant qu'administrateur en charge des sections de l'étranger.

On relèvera, parmi d'autres très nombreuses activités, quelques faits manquants :

- en Argentine, la rédaction par la section d'un livre en langue espagnole sur l'ordre de la Légion d'honneur, travail minutieux d'historien qui fait rayonner l'ordre en Amérique latine ;
- en Hongrie, l'inauguration d'une stèle commémorative sur les lieux où un avion de



Le 19 juin, l'Association nigérienne des décorés de l'ordre de la Légion d'honneur française (ANDOLHF) a vu le jour. Ses statuts ont été validés par le conseil d'administration lors de l'assemblée générale du 23 juin, où son président, le général Oumara Mai Manga (à droite sur notre photo), a pu se rendre afin de présenter les projets prometteurs de la section !

la Royal Air Force fut abattu par la DCA allemande, dans la commune de Mezocsokonya en juillet 1944. La SMLH était représentée par madame Pozzo di Borgo ;

- le déplacement de l'Amiral et de l'ambassadeur Pozzo di Borgo en février au Brésil où le président de la section, Eduardo Gouvêa Vieira a présenté les actions en direction de l'éducation notamment avec l'initiative de l'institut français « Maths en Jeans » qui fait la promotion du modèle français d'enseignement des mathématiques ;
- la tournée en Amérique latine de l'amiral Coldefy, et de madame Pozzo di Borgo en mars. Partie de Mexico avec une conférence du Docteur Armando Basso sur l'apport de la francophonie à

la santé et à l'éducation des Amériques, la tournée s'est poursuivie au Guatemala avec une cérémonie à l'école primaire « Escuela Republica de Francia » organisée par le président de la section Jaques Seidner. La dernière étape fut la Colombie où la délégation a pu découvrir la richesse du patrimoine culturel et naturel de ce pays grâce au président Sergio Rodriguez Azuero. Cette tournée ainsi que le déplacement au Brésil qui a précédé ont démontré la vitalité des sections d'Amérique latine ;

- le rapprochement de la section de Pologne avec les sections franciliennes de Paris 6 et des Hauts-de-Seine pour transmettre des dons au profit des victimes de la

guerre en Ukraine et organiser une conférence commune sur le thème « Faire ensemble pour l'Europe de demain ». Ces rapprochements prometteurs ne peuvent être qu'encouragés.

- le dîner de gala, au Sénégal, après 2 ans d'interruption suite à la pandémie, événement sous le thème de « La citoyenneté au cœur de l'éducation pour une jeunesse responsable et engagée au service de la Nation » et se déroulant sous la présidence d'honneur du premier ministre du Sénégal ;
- la remise, par l'ambassadeur Khali Karam, président de la section SMLH du Liban, d'un chèque de soutien à la Croix-Rouge libanaise. Cette

aide financière accordée par le siège de la SMLH accompagne les actions sociales et humanitaires menées au Liban et à l'étranger comme en Syrie ou bien en Turquie après le séisme qui a frappé ces deux pays ;

- le jumelage de la section de Madagascar avec la section de La Réunion.



En mars, déplacement au Guatemala et cérémonie à l'école Escuela Republica De Francesa



En janvier, dîner de gala au Sénégal



En juillet, soutien à la Croix-Rouge libanaise



Le 26 septembre, visite de courtoisie chez le Ministre de la Défense Nationale du gouvernement de Madagascar



En septembre, visite du Centre d'Excellence culinaire Guillaume Gomez à Madagascar

> LES PRIX DE LA SMLH : L'HONNEUR EN ACTION ET LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE

■ LE PRIX DE L'HONNEUR EN ACTION® (HEA)

Le prix de L'Honneur en action®, marque déposée, est une dynamique initiée en 2010 par la SMLH et destinée à permettre à tout sociétaire (ou groupe de sociétaires) de lancer de sa propre initiative **un projet concret au service de la société** et en s'y impliquant personnellement et de manière significative. Le décoré, parce qu'il met son énergie, son talent, son temps et son dévouement au service d'autrui, répond ainsi à la mission d'engagement qui est sienne. C'est l'esprit du prix de L'Honneur en action® qui trouve toute sa place dans le cadre du projet associatif SMLH 2030.



ZOOM

LE PRIX DE L'HONNEUR EN ACTION®

CONDITIONS D'OBTENTION DU PRIX OU DU LABEL «L'HONNEUR EN ACTION»

Le prix ou le label « L'Honneur en action » pourra être attribué à toute action au service de la société civile :

- visant à la mise en place d'un dispositif ouvert, innovant et créatif sur l'ensemble des champs « social, culturel et éducatif »,
- par laquelle un ou plusieurs légionnaires manifesteront une implication concrète et réelle reconnue comme telle par le jury de « L'Honneur en action ». Il faut pour cela que le légionnaire en soit l'initiateur ou au moins l'un des acteurs, même en cas de partenariats par ailleurs souvent souhaitables,
- assortie d'un engagement du légionnaire porteur de projet à valoriser ce prix ou ce label chaque fois qu'il en aura la possibilité, utilisant pour cela les moyens mis à sa disposition par la SMLH et par tout autre moyen auquel il aura accès.

● **Une commission** présidée par un administrateur (Clara Carriot), est chargée au siège d'instruire périodiquement les dossiers.

● **Le jury de « L'Honneur en action »** est constitué de huit personnes, dont trois personnalités particulièrement reconnues à l'échelle nationale pour la qualité et la force de leurs engagements. Le président dispose d'une voix prépondérante.

● **Le prix ou le label est attribué par le jury** de « L'Honneur en action » réuni sur saisine du président de la SMLH dans la première quinzaine du mois de décembre.

Les 15 lauréats 2023

- Aide au développement de la ferme « La Mangrove » à Saint-Georges-de-Didonne, par son exploitant, en situation de handicap.
Projet porté par Raynald RIMBAULT
Charente-Maritime
- Sur la piste des jeux paralympiques de Paris – *Lutte contre les discriminations – Éducation citoyenne par les valeurs du sport*
Projet porté par Nicole ALQUIER
Gers
- Astro-Maths
Projet porté par Claude LEFORT
Haute-Loire
- Défi vélo Paris Paralympiques
Projet porté par Éric BŒUF
Vosges
- « L'Europe, le miracle de la paix »
Projet porté par Claire LE VAN et Charles HAAS
Bas-Rhin
- Étude de l'Histoire de la SHOAH par des lycéens de lycées professionnels
Projet porté par Madeleine BRIGAULT
Vendée
- Film documentaire « Sur les pas de l'Histoire » Histoire de la Résistance vendéenne – Accompagnement des jeunes réalisateurs
Projet porté par Madeleine BRIGAULT
Vendée
- Exposition des figures de proues de la section SMLH de l'Essonne
Projet porté par Vincent FAUVELL-CHAMPION
Essonne
- Les clés de la survivance
Projet porté par Jeannie CAMES
Hautes-Pyrénées



- Une école primaire au chevet de nos poilus
Projet mené par André BOBAN
Vosges
- L'Outil en main du Blavet à la Ria – Encourager la transmission des savoirs liés aux métiers manuels, artisanaux et du patrimoine
Projet porté par Guy SINEL
Morbihan
- PAROLES D'HONNEUR !
Projet porté par Jean-Marie BOUCLY
Rhône et Métropole Lyon
- Valoriser et encourager l'engagement citoyen des jeunes Cadets de la Défense du Var
Projet porté par Yvette DESTOT
Var
- Sensibiliser les jeunes aux incendies de forêts
Projet porté par Méziane BENARAB
Var
- Réalité climatique : une fresque intergénérationnelle à l'EHPAD
Projet porté par Sylvie MATHIEU
Vosges



Les 4 labels 2023

- Dialogue franco-allemand pour la paix et la justice
Projet porté par Philippe GRÉCIANO
Rhône/Métropole Lyon
- Des ruches pour les jeunes du 3^{ème} Régiment du Service Militaire Volontaire
Projet porté par Stéphane DAUDRIX
Charente-Maritime
- Kit pédagogique sur les Symboles et institutions de la République
Projet porté par Gilbert AUDURIER
Yvelines
- Le 8^{ème} RPIMa, porteur des valeurs profondes de la France
Projet porté par Geneviève BONNASSIEUX
Tarn



INFO+

Le lecteur peut retrouver la liste et les détails des projets primés et labélisés sur le site Internet de la SMLH :

www.smlh.fr



■ GRAND PRIX LITTÉRAIRE ET GRAND PRIX LITTÉRAIRE « JEUNESSE » DE LA SMLH

La première édition du Prix Littéraire Jeunesse 2023 de la SMLH a eu lieu lundi 18 décembre dans les salons du cercle France-Amériques à Paris. Parmi une quarantaine d'ouvrages en compétition et après délibération du jury, **Julien Dufresne-Lamy** s'est distingué avec son roman *Trois fois rien* paru aux éditions Actes Sud.

Le lauréat de ce prix unique s'est exprimé sur le fait que la pauvreté est un sujet trop peu évoqué par la littérature contemporaine. Il montre aussi que l'apprentissage n'est pas une voie de garage, mais bien une voie d'excellence.



un Prix littéraire qui distingue des œuvres témoignant des valeurs de l'Honneur en action

Décerné par la SMLH, le Prix littéraire « l'Honneur en action » récompense depuis trente ans les « belles histoires » de vie et les « rôles modèles » qui promeuvent les valeurs de la Légion d'honneur ou le renforcement du lien intergénérationnel. Placé sous le haut patronage du grand chancelier de la Légion d'honneur, ce Prix est une distinction à forte valeur prescriptive, portée par ses 40 000 sociétaires à travers le monde.

Le Grand prix littéraire jeunesse de la SMLH récompense une œuvre s'adressant tout particulièrement aux jeunes de 15 à 20 ans

La SMLH a choisi de faire de 2023, une année charnière pour lancer son prix littéraire jeunesse qui récompense une œuvre témoignant des valeurs de solidarité et d'altruisme telles qu'elles sont portées et mises en œuvre par la SMLH dans l'ensemble des implantations où elle agit quotidiennement.

Cette nouveauté porte un message fort : celui d'une association centenaire qui ne cesse de se renouveler pour que la mémoire des anciens soit transmise aux plus jeunes. Et ce à travers un prisme indémodable : « l'Honneur en action ». Pour cette nouvelle édition, six jeunes âgés de 20 à 25 ans ont participé au jury, aux côtés des membres habituels

Fonctionnement du Grand prix littéraire jeunesse

Ce prix est décerné, à la fin de l'automne ; il est ouvert à tout écrivain francophone et récompense une œuvre littéraire remarquable (roman, essai, poésie, biographie, bande-dessinée) à destination d'un public âgé de 15 à 20 ans, publié dans les 24 mois qui précèdent l'attribution du Prix.

Les ouvrages sont sélectionnés par un jury, dont un représentant du grand chancelier de la Légion d'honneur, de membres reconnus pour leur talent et compétences littéraires, la surintendante des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, plusieurs membres reconnus pour leur expérience du bénévolat associatif et six jeunes de 20 à 25 ans sélectionnés par la SMLH et les maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

UN JURY INTERGÉNÉRATIONNEL

- Arnaud Ah-Lime,
étudiant à l'École supérieure de commerce de Paris
- Patricia Allémonière,
Grand reporter et administrateur national de la SMLH
- Général Xavier d'Azémar,
directeur de cabinet du grand chancelier de la Légion
d'honneur
- Dominique Bona,
de l'Académie française
- Amiral Alain Coldefy,
Président de la SMLH
- Adèle Drouot,
responsable communication de la SMLH
- Sixtine Folliot,
étudiante à la maison d'éducation de la Légion
d'honneur
- Marion Lamaty,
étudiante à l'université Paris Dauphine
- Marine Le Belleguy,
étudiante à la maison d'éducation de la Légion
d'honneur
- Sophie Maraux,
surintendante des maisons d'éducation de la Légion
d'honneur
- Angelina Rigo Druesne,
étudiante à la maison d'éducation de la Légion
d'honneur
- Jean-Charles Watiez,
vice-président et porte parole de la SMLH

04

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT ET DU CONSEIL

> LE PRÉSIDENT

L'amiral Alain Coldefy s'est rendu sur les territoires à la rencontre de près de 21 de nos sections départementales dans le cadre notamment d'assemblées annuelles et de remises de prix et de décorations. On relèvera, parmi d'autres, la très belle cérémonie de remise de la Légion d'Honneur en Guadeloupe à Madame Pascale Giraud, Ingénieure de police

technique et scientifique à l'hôtel de Département.

À ces déplacements s'ajoutent ceux des vice-présidents du conseil d'administration qui se rendent sur les territoires pour représenter le président, ainsi que ceux du délégué général et de l'équipe du siège vers les sections pour des réunions et journées de travail et d'échanges.

Ces déplacements sont indispensables à la perception par le siège des problématiques de terrain auxquelles sont confrontées les sections. Ils sont prévus d'être sanctuarisés et multipliés dans les prochaines années dans le cadre notamment des séjours info-régions destinés à rassembler plusieurs sections départementales autour du président et de l'équipe du siège.

DÉPLACEMENTS DU

15 février
Honfleur

17 au 27 mars
Mexique,
Guatemala,
Colombie

26 et 27 avril
Chalon-sur-
Saône et Valence

22 au 26 mai
Chypre

5 et 6 juin
Suisse

28 janvier au
2 février
Guadeloupe

26 février au 4
mars
Brésil

5 au 7 avril
Auch

13 mai
Rennes

2 juin
Alençon

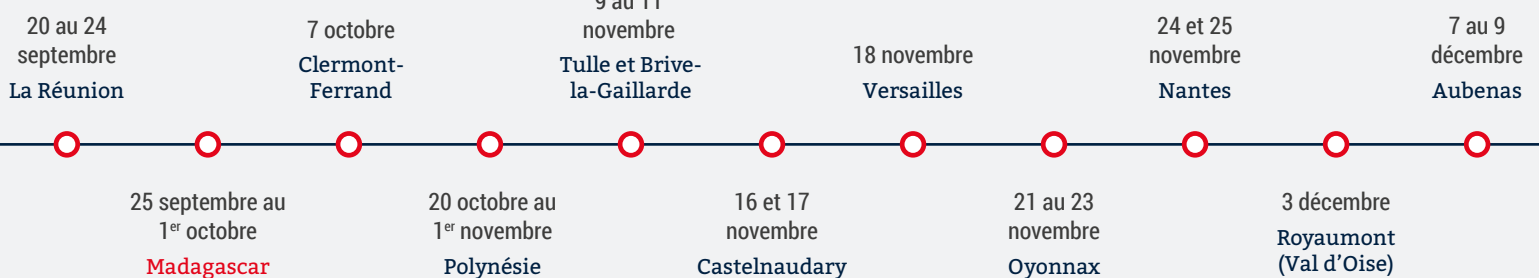
9 et 10 juin
Saint-Jean-
de-Monts



> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration (18 membres, dont 5 présidents de section) et le bureau (composé du président, des trois vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier général, et en présence du délégué général et du porte-parole de la SMLH) se sont réunis à six reprises.

PRÉSIDENT EN 2023



05

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ (CES)

Une commission entraide et solidarité (CES) nationale pilote la gestion des soutiens financiers individuels d'entraide et de solidarité.

Elle est aussi invitée à contribuer à la réflexion globale sur les chantiers de l'entraide et de la solidarité et propose au bureau national (via le vice-président national en charge du projet associatif) tout projet pouvant alimenter les travaux et décisions du conseil d'administration.

Présidée par un administrateur de la SMLH, la CES rassemble des sociétaires (dont plusieurs

administrateurs) reconnus notamment pour leur expertise dans le domaine médical et social.

Les présidents des sections départementales adressent au siège les dossiers de demande d'aide, lorsque notamment des solutions locales n'ont pu être apportées. Cette aide concerne tout autant les sociétaires (entraide) que nos concitoyens non décorés (solidarité). Elle ne se substitue cependant pas au soutien de long terme dispensé par les institutions dédiées ainsi que les services sociaux.

En 2023, la CES a tenu 6 réunions plénières en présentiel et/ou en

visioconférence.

Pour répondre au mieux aux demandes d'aide, une procédure de consultation rapide, initiée en période de Covid, a été pérennisée.

La mission globale de solidarité de la SMLH ne se réduit pas à la seule activité de la CES qui est essentiellement dédiée à l'exploitation des dossiers individuels urgents remontant du terrain. Ainsi, l'enveloppe financière engagée par les travaux de la CES ne représente en 2023 que le quart de la dépense globale dite de solidarité.

Dossiers individuels 2023	Répartition du	
	Dossiers	montant des aides
Allocations d'entraide	25	31 %
Allocations décès	9	11 %
Bourses d'études	13	14 %
Allocations de solidarité (dont 7 jeunes agriculteurs)	28	27 %
Aides aux élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur	43	17 %

06

COMMUNICATION & RAYONNEMENT

La **montée en puissance** et la **mise en cohérence** de tous les vecteurs de communication de la SMLH tant nationaux que locaux se poursuivent. L'activité de rayonnement et de communication ne peut se concevoir sans une parfaite coordination des différents acteurs et outils.

L'objectif de la SMLH, tant sur le terrain qu'au niveau national, est bien de raconter l'action de nos sociétaires sur tous les vecteurs de communication (presses régionale et nationale, sites Internet, réseaux sociaux, magazine et lettres d'information). Cette présence croissante de la SMLH est à la fois stimulante pour les sociétaires mais aussi incitative pour les décorés non encore adhérents qui découvrent ainsi le vrai visage de notre projet associatif. Elle est aussi le moyen d'action privilégié de diffusion d'une image positive, altruiste et généreuse de l'ordre.

L'année 2023 aura été marquée par quelques actions emblématiques :

- le **premier Grand prix littéraire jeunesse**, qui s'inscrit dans la dynamique de repositionnement du Grand prix littéraire de la SMLH ;
- la réalisation de **plusieurs vidéos courtes sur la chaîne YouTube** ;
- la poursuite de **l'évolution qualitative du magazine *La Cohorte*** où la photographie et les territoires sont davantage mis en avant ;
- les **nombreux articles dans la presse quotidienne régionale**, signes du fort dynamisme de l'activité des sections sur le terrain et de leur sensibilité à l'impact d'une stratégie de communication structurée.
- le second baromètre sur la solidarité intergénérationnelle, commandé à l'institut ELABE, et qui consolide la position de la SMLH et la pertinence de ses missions.
- La réunion d'un groupe de travail réunissant plusieurs présidents de section et sociétaires en charge des actions de communication pour définir **l'identité visuelle et le logotype de la SMLH**. À l'issue le conseil d'administration a arrêté le 23 juin 2023 le nouveau logotype ainsi que la charte graphique applicable à l'ensemble des entités de la SMLH (sections et comités).
- **Le livre du centenaire, *Cent ans d'Honneur en action***, magnifique ouvrage historique préfacé par le président de la République et qui marquera l'histoire de la SMLH pour plusieurs décennies.

> LES CHANTIERS 2023

Pilotés par l'administrateur en charge du rayonnement (Jean-Charles Watiez), ces chantiers, lancés en 2019, ont permis de structurer la communication et de doter la SMLH et ses sections d'outils solides et d'un réel potentiel opérationnel sur tous les segments de communication (site Internet, réseaux sociaux, presse, notamment).

■ L'OUTIL DE MISE EN RÉSEAU ET DE GESTION DES ADHÉRENTS

Accessible depuis le site de la SMLH et déployé au printemps 2020 pour faciliter le travail des bureaux de section et de comité, il poursuit avec succès sa phase d'appropriation par les utilisateurs. **Le siège a formé, en 2023, 250 membres de bureau de section et de comité**, que ce soit au cours de déplacements en province, en visioconférence, dans les locaux du siège (par groupe ou en individuel) ou par téléphone à raison de 2 à 3 interventions par semaine.

■ LE NOUVEAU SITE INTERNET

Lancé en octobre 2020, **le site voit sa fréquentation évoluer de manière significative.**

Le nombre de visites sur le site national de la SMLH est toujours en croissance en 2023 et atteint les **170 000 visiteurs** sur l'année (contre 126 500 visiteurs en 2022 soit une **augmentation de 35 %**).

L'augmentation du nombre de sites Internet de sections se poursuit avec **9 sites ouverts** à la fin de l'année ce qui porte leur nombre à 54.

www.smlh.fr



■ NOS RÉSEAUX SOCIAUX

La communauté en ligne de la SMLH ne cesse d'accroître depuis trois ans, avec une **augmentation sans précédent depuis 2021 et 2022**, grâce notamment à la diversité, la qualité et l'harmonisation

des contenus mis en ligne à une fréquence régulière sur les différents réseaux sociaux et alimentés par les actions de grande richesse des sections et comités.

LinkedIn

Sur LinkedIn, le nombre d'abonnés a franchi la barre des **4 500 en 2023**, comparativement à 3 000 en 2021, marquant **une augmentation notable de 66 %**. Cette progression témoigne du succès de la stratégie mise en place par le comité éditorial.

Twitter

Twitter se positionne comme le deuxième réseau social le plus actif pour la SMLH, avec **une augmentation de 20 % du nombre d'abonnés**, atteignant **950**.

Facebook

Sur Facebook, l'augmentation du nombre d'abonnés est plus modérée par rapport aux autres plateformes (+ 11 % par rapport à 2022), passant de 2 930 à **3 200 abonnés**.

■ LA COHORTE

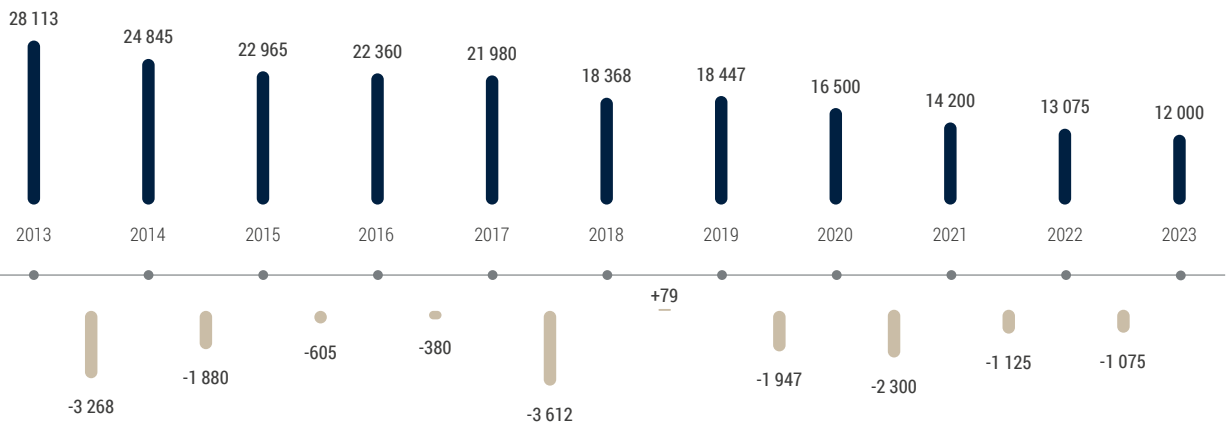
La nouvelle formule du magazine *La Cohorte* (lancée en 2021) et l'évolution qualitative des contenus et d'une mise en page où la photographie et les territoires sont plus encore mis en avant que par le passé font de *La Cohorte* un outil de promotion et communication interne et externe essentiel.

Le contenu de *La Cohorte* constitue, depuis 2023, le référentiel primaire du rayonnement de la SMLH au sein duquel sont puisées l'essentiel des références qui irradient les autres vecteurs de communication.

Si le nombre d'abonnés continue à décroître, un plan d'actions structuré au niveau du siège a permis d'atténuer sensiblement cette tendance sans parvenir à l'inverser. Un nouveau plan d'actions impliquant plus fortement le terrain sera proposé aux sections en 2024.



Abonnés à La Cohorte



Diffférentiels Cohorte N-1

YouTube

Cette plateforme est un outil très utilisé par nos sections, nous comptons **une augmentation de 30 %** du nombre de vues pour un total de **275 abonnés en 2023**.

Instagram

Sur Instagram, nous enregistrons une belle dynamique avec **une augmentation de plus de 50 %** d'abonnés par rapport à 2022 atteignant **450 abonnés en 2023**.

■ LE BAROMÈTRE DE LA SOLIDARITÉ 2023

Dans la continuité du premier baromètre 2021 sur la solidarité intergénérationnelle, la SMLH a commandé une seconde enquête auprès de l'Institut Elabe. Celle-ci conforte les actions portées quotidiennement par nos 40 000 sociétaires. Plus encore qu'hier, la SMLH a un rôle majeur à jouer dans la consolidation du lien intergénérationnel. Les résultats du baromètre sont disponibles sur le site national de la SMLH :

www.smlh.fr



CHIFFRES-CLÉS

67% des Français estiment que **la solidarité est une valeur qui n'est pas partagée par tous**

64% des Français observent que **les solidarités entre générations sont faibles voire inexistantes**

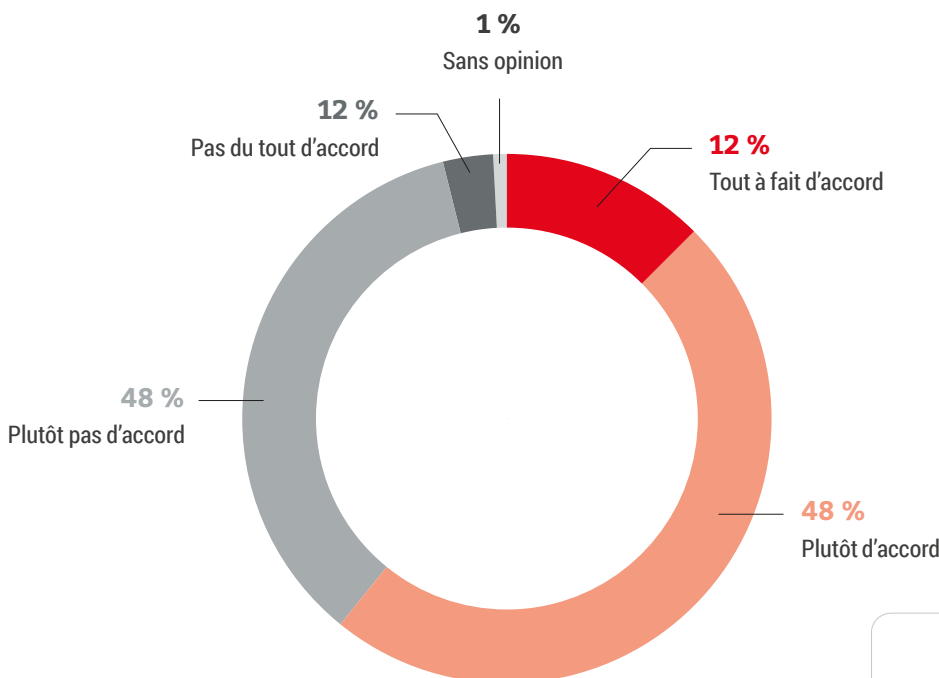
60% des Français considèrent qu'il y a **un risque de conflit entre les générations**

71% des Français ont le sentiment que **les jeunes et les anciennes générations ont des savoirs à partager, à se transmettre**

73% des Français aimeraient **passer plus de temps avec des personnes d'autres générations**

50% des jeunes Français ont **peur de vivre dans la solitude**

“Il y a un **risque de conflit** entre les générations”



TOTAL « PAS D'ACCORD »
39%
 ↘ -5

TOTAL « D'ACCORD »
60%
 ↗ +5

Un risque identifié par toutes les générations

	OUI	NON
18-26 ans	56 (-1)	43
27-59 ans	63 (+7)	37
60 ans et +	57 (+4)	42



Face à un lien social
qui s'étirole, il y a plus
que jamais besoin
de la **solidarité**
intergénérationnelle

2^{ème} baromètre de la solidarité
intergénérationnelle

> AUTRES ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT

Au-delà de la richesse des actions locales déjà évoquées, on relèvera, à l'échelle nationale, la troisième soirée d'information destinée à tous les décorés prospects d'Ile-de-France en octobre à La Seine musicale (Boulogne-Billancourt) et dont l'impact est croissant en terme de rayonnement.

Cette manifestation est appelée à être reconduite chaque année.





FOCUS EN IMAGES

PRIX NATIONAL DE L'APPRENTISSAGE 2023 À LA SEINE MUSICALE



07

ACTIVITÉS DU

SIÈGE



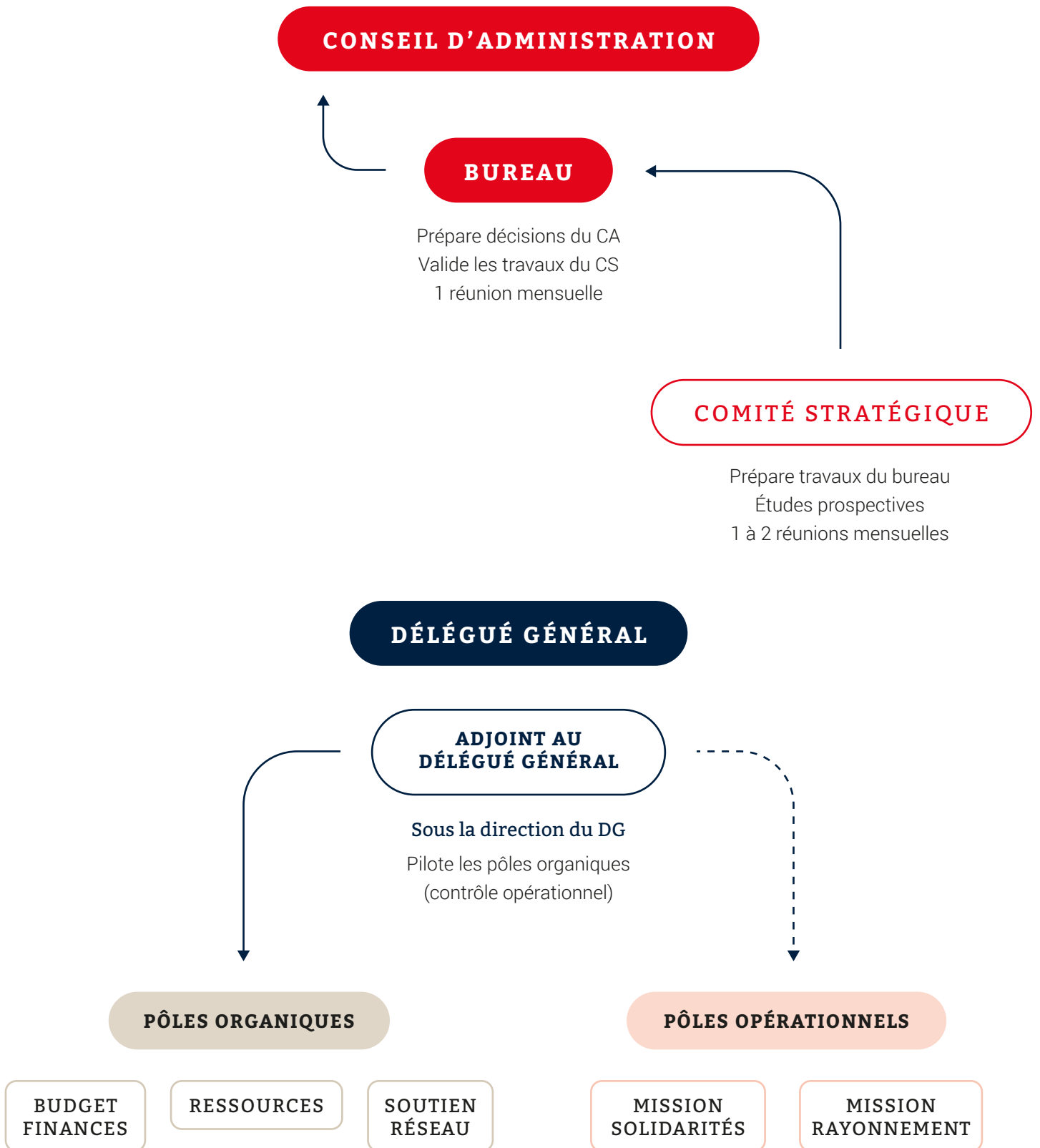
L'équipe du siège rassemble dix salariés permanents et est renforcée par autant de jeunes étudiants (contrats d'alternance, services civiques, contrats courts étudiants) et de bénévoles en réponse aux besoins d'expertises indispensables (marketing, communication digitale) mais aussi à celui plus large de soutien de notre jeunesse étudiante.

Elle délivre de nombreuses formations (visioconférences téléphoniques et présentielles) destinées à la maîtrise des outils mis à la disposition des membres (outil de gestion des adhérents, réseaux sociaux, création du site Internet de la section, etc.). Elle se déplace à la demande vers les sections et comités, de manière ponctuelle ou dans le cadre plus formel des journées info-régions relancées en 2023.

Les sections et comités sont alors fortement incités à s'inscrire à ces formations à forte valeur ajoutée.

Souple et réactive, l'équipe du siège évolue au fil des ans. **Une nouvelle organisation a vu le jour fin 2023** (voir en page suivante) et est destinée à stimuler plus encore le projet associatif SMLH 2030 et le soutien direct des sections.

> ORGANIGRAMME



08

CONCLUSIONS

L'année 2023 confirme une fois de plus le dynamisme des sociétaires de la SMLH, malgré les défis récurrents liés notamment au recrutement de « jeunes » sociétaires et au vieillissement de la population.

De nombreux signaux positifs invitent cependant à persévérer sur la voie tracée depuis les dernières années et notamment :

- l'augmentation très significative de la visibilité de la SMLH à l'extérieur et notamment sur les vecteurs de communication digitaux (réseaux sociaux);
- l'intérêt croissant de nos partenaires majeurs (acteurs publics, mécènes) pour les actions de la SMLH ;
- la confirmation d'un investissement toujours solide sur les segments de la solidarité de terrain et le soutien des infortunes ;
- la croissance significative du nombre de sections investies sur les actions d'envergure et à fort potentiel de rayonnement (prix national de l'apprentissage, olympiades de la jeunesse notamment).



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) ET COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

SIMPLIFIÉS

> NOTE EXPLICATIVE DU CER ET DU CROD

La SMLH effectue des campagnes d'appel à la générosité du public (AGP) depuis 2020 et présente pour la troisième année consécutive un CER et un CROD. Les règles et méthodes comptables retenues pour la réalisation du CER et du CROD sont les suivantes :

COMPOSITION DES RUBRIQUES DE RESSOURCES ISSUES DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU CER ET DU CROD

Les recettes liées à l'AGP correspondent à la totalité des dons, mécénats, legs et des cotisations des adhérents, en cohérence avec les campagnes d'appel à la générosité qui ont été lancées tout au long de l'exercice.

COMPOSITION DES RUBRIQUES DE RESSOURCES NON-ISSUES DE L'AGP DU CROD

Les rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD sont principalement constituées :

- des subventions publiques ;
- des recettes issues des manifestations organisées par les comités et sections ;
- des ventes des produits de la boutique du siège et de la bimbelerie ; des recettes liées aux abonnements à *La Cohorte* ;
- des produits financiers issus des placements financiers non-réalisés avec les ressources issues de l'AGP ;
- de l'utilisation des fonds dédiés antérieurement constitué par des ressources collectées avant les campagnes d'AGP.

COMPOSITION DES RUBRIQUES D'EMPLOIS DU CER ET DU CROD

> Composition des dépenses de missions sociales

Les missions sociales de la SMLH financées par les ressources issues AGP se composent essentiellement :

- des actions d'entraide qu'elles soient réalisées par les comités, sections et par le siège ;
- des activités de solidarité, y compris au profit de la jeunesse dans le cadre du projet associatif ;
- de remises de prix ;
- d'actions de rayonnement de la SMLH et de l'ordre de la LH.

Les autres missions sociales (financées par des ressources non-issues de l'AGP) se composent principalement des dépenses liées à l'exploitation du Château du Val (comprenant les amortissements des investissements), les dépenses d'exploitation de la boutique et de la bimbelerie du siège, ainsi que les dépenses relatives à la production de la revue *Cohorte*.

Les frais de recherche de fonds se composent essentiellement des frais de traitement des legs, des frais de tenue du fichier des adhérents, d'une quote-part des dépenses de communication (dédiée notamment à la recherche de fonds), des frais de gestion des dons. Une partie de ces frais de recherche de fonds est financé par les ressources en provenance de l'AGP.

Les frais de fonctionnement se composent des frais de préparation de l'assemblée générale, des coûts liés aux fonctions supports (RH, comptabilité, direction générale, communication, secrétariat). Les frais de fonctionnement des sections et comités sont intégralement financés par les ressources AGP.

MODALITÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES

AUX RUBRIQUES D'EMPLOIS DU CER/CROD

> Principe de la répartition des charges aux rubriques d'emplois du CER/CROD

Les coûts rattachés aux différentes rubriques d'emplois du CER-CROD (Missions sociales/Frais de recherche de fonds/ Frais de fonctionnement) sont issus de la comptabilité analytique de l'association.

Les différentes catégories d'emplois, calculés à partir de la comptabilité analytique, comprennent ainsi des coûts directement rattachables mais également des coûts indirectement rattachables. L'affectation des coûts indirects issus du siège aux différentes rubriques d'emplois du CER/CROD (missions sociales-frais de fonctionnement-frais de recherche de fonds) est ainsi réalisée à partir de l'estimation des temps passés par les équipes de la SMLH à leurs différentes tâches.

Les clés de répartition utilisées pour répartir ces « frais indirects » liés au siège (masse salariale, loyer, assurance, fluide, entretien et maintenance), reposent principalement sur l'estimation des temps passés des équipes de l'association à leurs différentes tâches. Cette clé de répartition est affinée régulièrement à échéance annuelle ou biennale.

ORDRE D'AFFECTATION DES RUBRIQUES DE RESSOURCES ISSUES DE L'AGP AUX EMPLOIS DU CER/CROD

Les ressources issues de l'AGP ont été affectés par ordre de priorité aux missions sociales non-déjà financées par d'autres ressources, puis aux frais de recherche de fonds et enfin aux frais de fonctionnement (étant entendu que les frais de fonctionnement des sections et comités

sont intégralement financés par des ressources issues de l'AGP).

EMPLOIS ET RESSOURCES RELATIFS AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature figurant dans le CROD et le CER sont ex-

clusivement constituées des heures de bénévolat valorisés qui sont toutes rattachées à l'AGP.

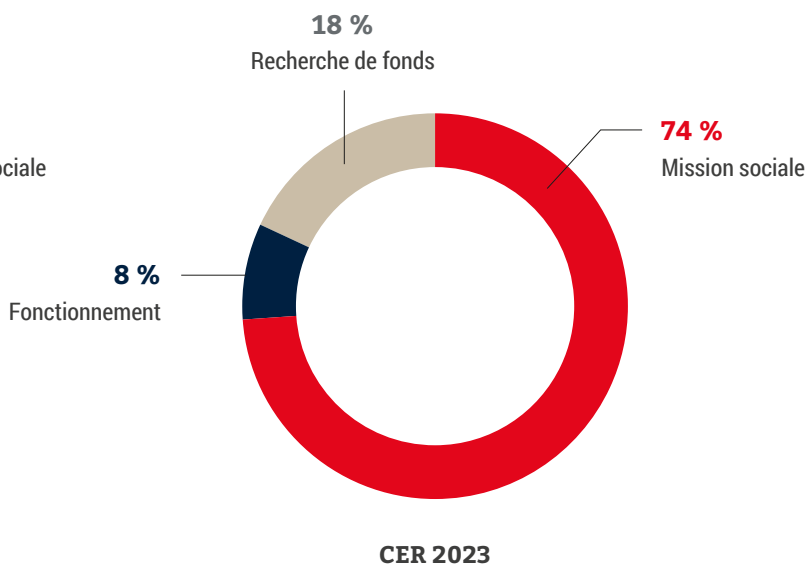
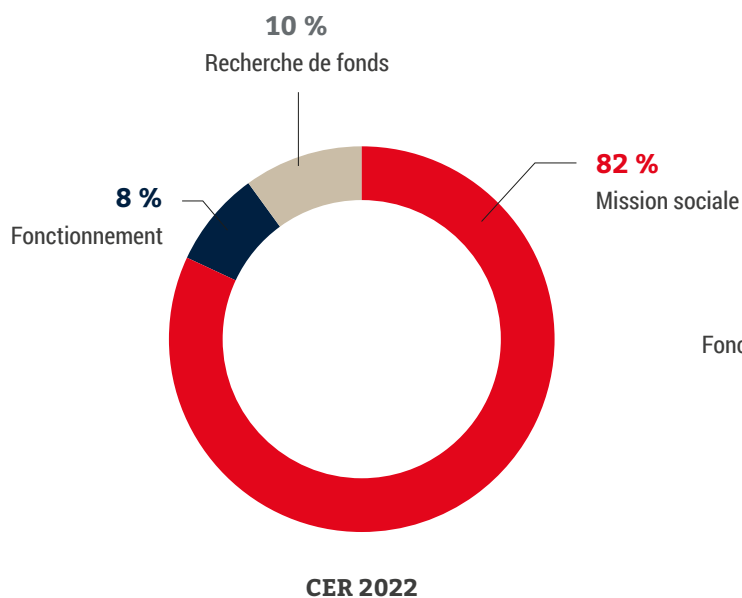
SOLDE ET VARIATION DES FONDS PROPRES ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Toutes les ressources issues de l'AGP

étant intégralement consommées dans l'année même de leur constatation depuis la première campagne d'appel à la générosité du public (datant de 2020), les fonds propres issues de la générosité du public à l'ouverture et à la clôture de l'exercice sont nuls.

> COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
MISSIONS SOCIALES	2 219 826	2 290 619	RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 986 086	2 804 849
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	1 007 798	1 086 461
Actions réalisées par l'organisme	2 219 826	2 290 619	Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	1 491 869	1 408 943
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	380 420	191 088
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	106 000	91 699
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		26 658
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	534 111	282 547			
Frais d'appel à la générosité du public	534 111	282 547			
Frais de recherche d'autres ressources					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	232 149	231 684			
TOTAL DES EMPLOIS	2 986 086	2 804 849	TOTAL DES RESSOURCES	2 986 086	2 804 849
TOTAL	2 986 086	2 804 849	TOTAL	2 986 086	2 804 849



> COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Ex. 2023		Ex. 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 986 086	2 986 086	2 804 849	2 804 849
Cotisations sans contrepartie	1 007 798	1 007 798	1 086 461	1 086 461
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 491 869	1 491 869	1 408 943	1 408 943
Legs, donations et assurances-vie	380 420	380 420	191 088	191 088
Mécénats	106 000	106 000	91 699	91 699
Autres produits liés à la générosité du public			26 658	26 658
PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 195 039		1 737 180	
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises	3 163		19 056	
Contributions financières sans contrepartie	83 500		82 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	2 108 376		1 636 124	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	161 034		211 019	
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	51 093		215 022	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	603 707		584 701	
TOTAL	5 996 959	2 986 086	5 552 772	2 804 849
CHARGES PAR DESTINATION				
MISSIONS SOCIALES	4 281 469	2 219 826	3 769 065	2 290 619
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	4 281 469	2 219 826	3 769 065	2 290 619
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	754 295	534 111	858 248	282 547
Frais d'appel à la générosité du public	754 295	534 111	858 248	282 547
Frais de recherche d'autres ressources				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	970 739	232 149	832 282	231 684
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	50 493		50 493	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	58 500		57 000	
TOTAL	6 115 496	2 986 086	5 567 088	2 804 849
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-118 537		-14 316	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Ex. 2023		Ex. 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	4 404 119	4 404 119	4 465 400	4 465 400
Prestations en nature				
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 404 119	4 404 119	4 465 400	4 465 400
CHARGES PAR DESTINATION				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	4 404 119	4 404 119	4 465 400	4 465 400
Réalisées à l'étranger				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	4 404 119	4 404 119	4 465 400	4 465 400

> NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES



L'ORÉAL





ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES
129 RUE DE GRENELLE
75007 PARIS

www.smlh.fr

